

Crédit à la consommation : aspects contractuels et information de l'emprunteur

Adapter sa pratique à l'aune des dernières réformes et de la jurisprudence récente

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
15 mai. 2024
- **A DISTANCE :**
15 mai. 2024
- **PARIS :**
20 Sep. 2024
- **A DISTANCE :**
20 Sep. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Directions juridiques – Responsables juridiques – Service contentieux et recouvrement – Juristes – Avocat – Service communication

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Code
12462

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1257 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Appliquer la réglementation propre aux crédits à la consommation
- Réagir face aux difficultés et adopter les bonnes pratiques
- Anticiper les risques associés à ce type de contrat

Programme de la formation

Appliquer la réglementation propre aux crédits à la consommation

Lister les emprunteurs et opérations de crédit concernés

- Qui peut souscrire un crédit à la consommation ?
- Les caractéristiques de l'opération de crédit
- La destination du crédit
- La territorialité de la réglementation
- Focus : l'encadrement de la distribution des crédits renouvelables sur le lieu de vente ou dans la vente à distance

Réagir face aux difficultés et adopter les bonnes pratiques

Sécuriser l'information de l'emprunteur

- Les publicités pour le crédit
- Règles générales
- Présentation et contenu des messages en fonction du support
- Quiz

Détailler l'information précontractuelle de l'emprunteur

- Du devoir de mise en garde à la fiche d'information
- Les explications personnalisées
- L'appréciation de la solvabilité de l'emprunteur
- Revue de jurisprudence récente
- Quiz

Anticiper les risques associés à ce type de contrat

Valider la conclusion du contrat

- L'offre de prêt
- Les clauses abusives
- Exemple : le droit de rétractation de l'emprunteur

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Suivre la bonne exécution du contrat

- L'information de l'emprunteur
- La modification du taux d'intérêt
- Le remboursement anticipé
- La défaillance de l'emprunteur
- Les conséquences d'une procédure de surendettement
- La réduction de la durée de vie des lignes de crédits renouvelables non utilisées
- Focus : la limitation du rôle du juge dans les procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers

Contrôler le règlement des litiges

- Règles de compétence
- Délais d'action et prescription
- Calcul des délais